

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE
SAINTE AGATHE DES MONTS

Procès-verbal des délibérations du conseil de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts lors de la séance extraordinaire tenue le 30 avril 2019 à 17h45 dans la salle Georges-Vanier située à l'hôtel de ville au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts.

Présences :

Frédéric Broué	Grant MacKenzie
Denis Chalifoux	Sylvain Marinier
Chantal Gauthier	Marc Tassé
Jean Léo Legault	

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Tous les membres du conseil sont présents et renonce à l'avis de convocation.

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance, en présence du directeur adjoint des Services techniques et de la proximité et de la greffière; il est 17h45.

À moins d'indication contraire, le vote du maire ou du président de la séance est inclus dans le nombre des voix exprimées à l'égard de chacune des prises de décision.

2019-04-185

2. Terminaison d'emploi- autorisation de signature d'une entente

CONSIDÉRANT les recommandations effectuées par M. Denis Chalifoux, maire, et M. Jean-Léo Legault, conseiller municipal, relativement à la terminaison du lien d'emploi d'une personne à l'emploi de la Ville, dont tous les membres du conseil municipal connaissent l'identité et qu'il est inutile de nommer aux fins de la présente vu le caractère public de celle-ci;

CONSIDÉRANT qu'il est dans le meilleur intérêt de la Ville d'agir rapidement à cet égard;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil municipal sont présents à la séance extraordinaire et renoncent tous et chacun aux avis prévus par la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT l'Entente de terminaison d'emploi, transaction et quittance signée par la personne visée par la présente résolution, dont les membres du conseil ont pris connaissance;

CONSIDÉRANT les recommandations de M. Jean-Léo Legault et de M. Denis Chalifoux quant à la conclusion de cette Entente par la Ville;

Il est proposé

Initiales	
Maire	Greffier

ET RÉSOLU

- a) de mandater le maire pour signer l'Entente de terminaison d'emploi, transaction et quittance soumise aux membres du conseil municipal;
- b) de mandater le trésorier pour procéder aux paiements des sommes qui y sont prévues;
- c) d'autoriser le déploiement du plan de communication interne et externe prévu à l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2019-04-186

3. Nomination d'un directeur général par intérim

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution adoptée séance tenante;

CONSIDÉRANT qu'il est primordial que la Ville compte dans sa structure une personne à la direction générale;

Il est proposé

ET RÉSOLU de nommer M. Mathieu Gagné, à titre de directeur général par intérim de la Ville, et ce, jusqu'à la Ville ait complété le processus visant à pourvoir le poste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

4. Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

5. Levée de la séance extraordinaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sans autre formalité. Il est 17h55.

Le président de la séance,
Monsieur Denis Chalifoux

La greffière,
Me Stéphanie Allard

Initiales	
Maire	Greffier